

## 10.2 Enseignement supérieur

Le nombre d'étudiants inscrits dans l'**enseignement supérieur** atteint 2 609 700 à la rentrée 2016. Il augmente de 2,3 % par rapport à 2015. La mise en œuvre progressive de la double inscription obligatoire des étudiants en **classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE)** et à l'université amplifie la hausse. En neutralisant cet effet, la hausse du nombre d'étudiants est de 1,8 % (+ 44 800 étudiants) sur un an. Elle reste élevée, comparable à l'accroissement moyen des trois années précédentes (+ 50 000 par an).

En 2016, la part de l'université (y compris préparation au DUT et formations d'ingénieurs en leur sein) dans le total des inscriptions atteint 62,2 %. Le nombre d'étudiants préparant un diplôme universitaire de technologie (DUT) est quasi inchangé. Le nombre d'étudiants est également stable en **sections de techniciens supérieurs (STS)** et assimilés ainsi qu'en CPGE. Dans le prolongement des années précédentes, les inscriptions restent très dynamiques dans les formations d'ingénieurs (+ 4,1 %). Le nombre d'étudiants a aussi fortement augmenté dans les écoles de commerce, gestion et comptabilité (+ 11,6 %), ce qui prolonge une tendance de fond (+ 5,6 % par an en moyenne entre 2000 et 2016).

Le nombre d'**apprentis** préparant une licence ou un master professionnels progresse toujours. En 2015, 19 600 apprentis préparent un diplôme d'ingénieur (contre 18 600 l'année précédente), principalement dans les spécialités de la mécanique, des technologies industrielles, de l'électricité et de l'électronique et de l'informatique, spécialités à faible taux de

féménisation. Le brevet de technicien supérieur (BTS) occupe toujours une place prépondérante, puisqu'il regroupe 41,7 % des apprentis du supérieur. Les effectifs d'apprentis en BTS repartent à la hausse (+ 2,5 % par rapport à 2014, après - 3,6 %).

En 2015, le nombre de **licences LMD** délivrées par les universités augmente de 2,4 % par rapport à la session 2014, soit 177 100 licences, dont 128 400 licences générales et 48 700 licences professionnelles. Le nombre total de masters délivrés par les universités (126 300) progresse à nouveau (+ 3,1 %, après + 0,9 % en 2014). Après une légère baisse à la session 2014, le nombre de doctorats délivrés par les universités repart à la hausse, avec 2,1 % de diplômés supplémentaires.

Dans l'Union européenne, la part des personnes âgées de 30 à 34 ans diplômées de l'enseignement supérieur continue d'augmenter : elle est ainsi passée de 23,6 % en 2002 à 39,1 % en 2016. Cette tendance est encore plus significative pour les femmes que pour les hommes.

En 2016, au moins la moitié de la population âgée de 30 à 34 ans a achevé des études supérieures en Lituanie, au Luxembourg, à Chypre, en Irlande et en Suède. À l'autre extrémité de l'échelle, les proportions les plus faibles (30 % ou moins) sont observées en Roumanie, en Italie, en Croatie et à Malte. En France, 43,6 % de la population âgée de 30 à 34 ans a achevé des études supérieures en 2016 (39,1 % dans l'UE). ■

### Définitions

**Enseignement supérieur** : regroupe l'enseignement dispensé dans les universités, les instituts universitaires de technologie (IUT), les instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM), les sections de techniciens supérieurs (STS), les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), les écoles d'ingénieurs, les écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité, les écoles paramédicales et sociales, etc.

**Apprenti, classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), classification internationale type de l'éducation (CITE), contrat d'apprentissage, institut universitaire de technologie (IUT), Licence-Master-Doctorat (LMD), sections de techniciens supérieurs (STS)** : voir rubrique « Définitions » en annexes.

### Pour en savoir plus

- « Repères et références statistiques 2017 », Depp, août 2017.
- « Les effectifs dans l'enseignement supérieur en 2016-2017 », *note Flash* n° 11, SIES, août 2017.
- « Projection des effectifs dans l'enseignement supérieur pour les rentrées de 2016 à 2025 », *note d'information* n° 17.05, SIES, avril 2017.
- « Toujours plus de diplômés de l'enseignement supérieur parmi les 30-34 ans dans l'UE », *communiqué de presse* n° 71, Eurostat, avril 2017.

Retrouvez le TEF sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr) dans la collection « Insee Références »

## Étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur

en milliers

	1980	1990	2000	2005	2010	2016 (p)
Universités <sup>1</sup>	796,1	1 075,1	1 256,4	1 284,3	1 299,3	1 474,4
CPGE <sup>2</sup> et prépas intégrées des écoles d'ingénieurs	42,9	68,4	76,2	80,2	87,6	99,0
Sections de techniciens supérieurs (STS)	67,9	199,3	238,9	230,4	242,2	257,2
Préparation DUT	53,7	74,3	116,9	111,3	115,7	116,6
Formations d'ingénieurs (y c. en partenariat)	40,0	57,7	96,6	104,4	122,0	152,5
Écoles de commerce, gestion, comptabilité et vente (hors STS)	15,8	46,1	63,4	88,4	121,3	152,1
Écoles paramédicales et sociales	91,7	74,4	93,4	131,7	137,4	135,2
Autres établissements d'enseignement supérieur <sup>3</sup>	76,0	121,7	218,5	252,6	194,1	222,8
<b>Total</b>	<b>1 184,1</b>	<b>1 717,1</b>	<b>2 160,3</b>	<b>2 283,3</b>	<b>2 319,6</b>	<b>2 609,7</b>

1. Hors préparations DUT, CPGE, préparations intégrées et formations d'ingénieurs ; y c. Université de Lorraine. 2. Classes préparatoires aux grandes écoles. 3. Écoles vétérinaires, écoles normales supérieures, écoles dépendant d'autres ministères que le MENESR, établissements universitaires privés et grands établissements dispensant des formations de type universitaire ; y c. les effectifs des IUFM avant leur rattachement à une université (2008 à 2010).

Note : les millésimes correspondent à la rentrée scolaire.

Champ : France métropolitaine et DOM hors Mayotte jusqu'à 2010 et y c. Mayotte à partir de 2011.

Source : SIES.

## Principaux diplômes délivrés dans l'enseignement supérieur

en milliers

	1990	2000	2010	2015
BTS	53,0	94,2	113,5	133,1
DUT	27,8	47,5	47,3	47,6
DEUG, DEUST	88,4	124,7	1,4	///
Licence	71,3	135,0	///	///
Licence LMD	///	///	161,2	177,1
Licence générale	///	///	117,0	128,4
Licence professionnelle	///	///	44,2	48,7
Maîtrise	51,2	93,3	///	///
Master professionnel / DESS	12,6	32,6	60,1	48,9
Master recherche / DEA	20,0	23,4	18,9	13,7
Master indifférencié	///	///	24,5	63,7
Diplôme d'ingénieur	16,1	24,6	28,9	33,9
Diplôme d'écoles de commerce	12,2	18,3	28,9	44,4
Doctorat (hors HDR <sup>1</sup> )	7,2	10,0	11,1	12,1
Diplôme de docteur (santé)	8,8	6,7	7,4	10,4
Capacité en médecine	...	1,6	1,4	1,1
DES, DIS, DESC <sup>2</sup>	...	3,2	4,8	7,6

1. Habilitation à diriger des recherches. 2. DES, DESC : diplôme d'études spécialisées (complémentaires) ; DIS : diplôme interdisciplinaire de spécialisation.

Champ : France métropolitaine et DOM hors Mayotte jusqu'à 2010 et y c. Mayotte à partir de 2011.

Source : SIES.

## Étudiants inscrits en université par discipline à la rentrée 2016

	Effectifs en milliers	dont femmes en %
Droit, sciences politiques	205,4	65,3
Sciences économiques, gestion	206,5	53,0
AES (filière adm. économique et sociale)	35,4	58,4
Pluri-droit, sciences économiques, AES	2,1	59,8
Arts, lettres, sciences du langage	93,9	69,6
Langues	111,8	73,7
Sciences humaines et sociales	300,3	67,8
Pluri-lettres, langues, sciences humaines	11,5	74,6
Sciences fondamentales et applications	244,1	25,6
Sciences de la nature et de la vie	98,4	60,5
Sciences et tech. des activités phys. et sportives	55,1	29,0
Pluri-sciences	33,5	43,2
Médecine-odontologie	144,4	62,4
Pharmacie	23,2	63,9
Pluri-santé <sup>1</sup>	58,1	68,5
<b>Total</b>	<b>1 623,5</b>	<b>56,8</b>
Cursus licence	994,2	56,0
Cursus master	571,1	59,1
Cursus doctorat	58,3	48,2

1. La Première année commune des études de santé est comptabilisée en pluri-santé.

Note : y c. préparation DUT et formations d'ingénieurs ; y c. Université de Lorraine.

Source : SIES.

## Origine sociale des étudiants à l'université à la rentrée 2016

en %

	Université <sup>1</sup>		dont arts, lettres, langues, sciences <sup>2</sup> sc. humaines et sociales
Agriculteurs, artisans, commerçants et chefs d'entrep.	10,0	8,7	10,1
Cadres et prof. intellectuelles sup.	34,1	28,2	35,7
Professions intermédiaires	14,2	15,0	15,6
Employés	14,9	16,6	14,5
Ouvriers	12,0	12,9	12,4
Retraités, inactifs	14,8	18,5	11,7
<b>Effectifs (en milliers)</b>	<b>1 392,4</b>	<b>444,3</b>	<b>309,2</b>

1. Y c. DUT ; y c. Université de Lorraine. 2. Y c. les formations d'ingénieurs universitaires.

Champ : étudiants de nationalité française.

Source : SIES.

## Diplômés du supérieur dans l'UE en 2016

en % de la population

	25 à 64 ans		dont 30 à 34 ans	
	Femmes	Hommes	femmes	hommes
Allemagne	25,2	31,3	33,0	33,4
Autriche	30,6	32,2	42,0	38,3
Belgique	40,8	34,2	50,7	40,4
Bulgarie	33,8	21,7	41,0	27,2
Chypre	45,7	37,7	62,1	43,7
Croatie	25,8	20,4	36,7	22,4
Danemark	42,7	33,4	54,6	41,0
Espagne	38,4	33,0	46,6	33,5
Estonie	48,1	29,3	52,4	38,8
Finlande	50,2	36,1	54,4	38,4
<b>France</b>	<b>36,9</b>	<b>32,2</b>	<b>48,8</b>	<b>38,1</b>
Grèce	31,9	28,5	48,8	36,2
Hongrie	26,8	20,5	39,6	26,4
Irlande	47,0	39,1	58,5	46,6
Italie	20,1	15,3	32,5	19,9
Lettonie	41,9	24,1	56,1	30,1
Lituanie	47,0	31,7	68,8	48,1
Luxembourg	42,4	42,9	56,5	52,7
Malte	21,1	19,1	32,4	27,4
Pays-Bas	36,0	36,0	49,7	41,7
Pologne	34,0	23,4	53,9	35,6
Portugal	27,9	19,4	41,6	27,3
Rép. tchèque	24,1	21,9	38,7	27,2
Roumanie	18,2	16,5	27,4	23,9
Royaume-Uni	43,7	40,9	50,3	45,9
Slovaquie	25,1	18,9	39,4	24,0
Slovénie	37,6	24,3	55,3	33,6
Suède	48,0	34,5	59,2	43,4
<b>UE</b>	<b>32,5</b>	<b>28,9</b>	<b>43,9</b>	<b>34,4</b>

Champ : enseignement supérieur (CITE 2011 niveaux 5-8).

Source : Eurostat (extraction du 30 août 2017), enquêtes sur les forces de travail.

## Avertissement

*Sauf mention contraire, les données nationales se réfèrent à la France métropolitaine et aux cinq départements d'outre-mer (sauf mention contraire Mayotte est inclus dans les données de la France).*

*Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.*

*Les comparaisons internationales s'appuient en général sur les données issues d'organismes internationaux (Eurostat, ONU, etc.) qui peuvent diverger des sources produites par les instituts nationaux de statistiques, notamment pour l'Insee, pour les données françaises. En effet, ces organismes effectuent souvent des ajustements de champ ou de méthode, d'ampleur souvent réduite, afin de produire des données comparables d'un pays à l'autre.*

*Sauf précision contraire, les indicateurs relatifs à l'Union européenne (UE) figurant dans cet ouvrage portent sur l'UE à 28.*

## Signes conventionnels utilisés

///	Absence de résultat due à la nature des choses
...	Donnée non disponible
e	Donnée estimée
n.s.	Donnée non significative
p	Donnée provisoire
r	Donnée révisée par rapport à l'édition précédente
€	Euro
k	Millier
M	Million
Md	Milliard

# Les clés des Tableaux de l'économie française

Numéro du thème  
et de la double page

## 11.4 Prix à la consommation

Les mots en gras et  
en couleur sont  
définis plus bas ou  
dans la rubrique  
« Définitions »  
en annexes

Une présentation  
synthétique sur  
chaque double-  
page

Des définitions pour  
comprendre les concepts  
clés de la double page  
Toutes les définitions  
sont regroupées dans la  
rubrique « Définitions »  
en annexes

Des publications  
téléchargeables  
gratuitement pour  
approfondir le sujet  
Adresses des sites  
Internet à retrouver dans  
la rubrique « Adresses  
utiles » en annexes

Faible, voire négatif au premier semestre 2016, le taux d'inflation mesuré par la variation sur un an de l'**indice des prix à la consommation (IPC)** augmente progressivement au second semestre pour atteindre + 0,6 % fin 2016. Mesuré à partir de l'**indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)**, il suit le même mouvement en France que dans l'ensemble de la zone euro. *A contrario*, l'indicateur d'**inflation sous-jacente**, qui exclut les composantes les plus volatiles de l'indice des prix à la consommation (énergie, produits frais et mesures fiscales), ralentit au cours de l'année passant de + 0,9 % en janvier 2016 à + 0,5 % fin 2016.

En moyenne sur l'année, les prix à la consommation augmentent légèrement entre 2015 et 2016 (+ 0,2 %), après une stabilité entre 2014 et 2015. Cette faible accélération reflète des mouvements différents selon les produits. Les prix de l'énergie et, dans une moindre mesure, des produits manufacturés reculent en moyenne moins qu'en 2015. Ceux des produits alimentaires accélèrent un peu. En revanche, le ralentissement des prix des services limite le regain d'inflation.

La baisse en moyenne des prix des produits pétroliers en 2016 cache une remontée progressive des prix au cours de l'année dans le sillage du cours du pétrole (+ 7,5 % sur un an fin 2016). Cette hausse est plus marquée pour les combustibles liquides (+ 14,1 % sur un an fin 2016) que pour les carburants (+ 8,7 % pour le gazole, + 3,6 % pour l'essence, fin 2016), du fait des écarts de

taxation sur ces produits. En revanche, les prix du gaz, qui répercutent avec retard les évolutions du pétrole, se contractent encore (- 2,2 % fin 2016). Les prix de l'électricité poursuivent leur hausse (+ 1,8 %).

En 2016, les prix des produits manufacturés baissent encore (- 0,5 % en moyenne, après - 0,9 % en 2015). Les prix des articles d'habillement et de chaussures se redressent légèrement (+ 0,2 %, après - 0,9 %). Le recul, moins prononcé qu'en 2015, des prix des produits de santé se poursuit. Enfin, les prix des autres produits manufacturés diminuent faiblement (- 0,1 % en moyenne en 2016, après - 0,3 % en 2015).

En 2016, les prix des produits alimentaires (y compris boissons non alcoolisées) augmentent en moyenne de 0,6 %, à peine plus vite qu'en 2015 (+ 0,5 %). Les prix des produits alimentaires hors produits frais rebondissent légèrement (+ 0,1 %, après - 0,2 % l'année précédente), tandis que ceux des produits frais ralentissent.

Les prix des services décélèrent en 2016 (+ 1,0 % en moyenne, après + 1,3 % en 2015), du fait principalement du repli des services de transport (- 1,5 %). Les prix des loyers, indexés sur les évolutions passées de l'inflation, ralentissent en 2016, comme chaque année depuis 2006, à l'exception de 2012. Les hausses des services de santé sont restées contenues. En revanche, les prix des services de communication accélèrent (+ 2,3 % en moyenne, après + 1,8 %). ■

### Définitions

**Indice des prix à la consommation (IPC)** : instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages. C'est une mesure synthétique de l'évolution de prix des produits, à qualité constante. Il est publié chaque mois au *Journal Officiel*. L'indice des prix hors tabac sert à indexer de nombreux contrats privés, des pensions alimentaires, des rentes viagères et aussi à revaloriser le Smic. L'indice retenu pour le Smic est celui des « ménages du 1<sup>er</sup> quintile de la distribution des niveaux de vie, hors tabac ». Voir la suite de cette définition dans la rubrique « Définitions » en annexes.

**Indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), inflation, inflation sous-jacente** : voir rubrique « Définitions » en annexes.

### Pour en savoir plus

- « Une inflation modérée depuis le passage à l'euro », *Insee Focus* n° 87, mai 2017.
- « Indice des prix à la consommation – Moyennes annuelles 2016 », *Informations rapides* n° 9, Insee, janvier 2017.
- « 2016 – Les niveaux des prix ont varié quasiment du simple au triple parmi les États membres de l'UE », *communiqué de presse* n° 95, Eurostat, juin 2017.
- Séries chronologiques ([www.insee.fr](http://www.insee.fr)).

Retrouvez le TEF sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr) dans la collection « Insee Références »

Une orientation vers le site [www.insee.fr](http://www.insee.fr) sur lequel vous trouverez l'ouvrage en ligne ainsi que les données mises à jour au fur et à mesure de leur disponibilité en attendant la prochaine édition papier

Titre de la double-page

## Prix à la consommation 11.4

### Évolution de l'indice des prix à la consommation par fonction de consommation en 2016

en %

Unité

Fonction de consommation	Pondération <sup>1</sup>			Évolution 16/15			
	2016	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. <sup>2</sup>	2016	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. <sup>2</sup>	
<b>Ensemble (y c. tabac)</b>	<b>10 000</b>	<b>0,2</b>	<b>0,6</b>				
<b>Ensemble (hors tabac)</b>	<b>9 805</b>	<b>0,2</b>	<b>0,6</b>				
Alimentation, boissons non alcoolisées	1 425	0,6	0,7	Transport	1 479	-1,0	1,8
Produits alimentaires	1 301	0,7	0,8	Achats de véhicules	363	-0,1	-0,8
Boissons non alcoolisées	124	-0,6	0,0	Utilisation de véhicules personnels	831	-1,2	3,2
Boissons alcoolisées et tabac	385	0,5	0,3	Services de transport	285	-1,5	0,9
Boissons alcoolisées	190	0,8	0,6	Communications	288	0,7	0,6
Tabac	195	0,1	0,1	Services postaux	16	3,8	3,8
Habillement et chaussures	429	0,2	0,0	Matériel de téléphonie et de télécopie	43	-9,2	-9,7
Habillement	340	0,5	0,1	Services de téléphonie et de télécopie	229	1,9	2,2
Chaussures y c. réparation	89	-1,0	-0,3	Loisirs et culture	897	1,0	-0,2
Logement, chauffage, éclairage	1 399	-0,1	1,1	Équipements audio-visuels, photo et informatiques	148	-2,7	-3,7
Loyers d'habitation	622	0,3	0,3	Autres biens durables (loisirs)	42	10,0	-1,9
Entretien et réparation courante du log.	174	1,1	1,3	Autres articles et équip. de loisirs	244	1,0	-0,3
Outillage pour la maison et le jardin	157	1,0	1,1	Services récréatifs et culturels	305	0,1	0,6
Chauffage, éclairage	446	-1,5	2,2	Presse, livres et papeterie	140	2,3	2,2
Meubles, équip. ménager, entretien maison	537	-0,1	-0,7	Voyages touristiques tout compris	18	10,4	3,5
Meubles, tapis, revêtements de sol	155	0,1	-1,0	Éducation	4	1,3	1,6
Articles de ménage en textile	38	1,0	0,9	Hôtellerie, cafés, restaurants	733	1,7	1,8
Appareils ménagers	89	-1,2	-1,9	Restauration et cafés	570	1,6	1,8
Verrerie, vaisselle, ustensiles de ménage	70	0,6	-0,3	Services d'hébergement	163	2,3	1,8
Outillage pour la maison et le jardin	52	0,3	-0,2	Autres biens et services	1 331	1,0	0,9
Entretien courant de l'habitation	133	-0,5	-0,4	Soins personnels	282	0,0	0,2
Santé	1 093	-1,2	-1,2	Effets personnels (non définis ailleurs)	116	1,5	1,7
Médicaments et produits pharmaceutiques	495	-2,9	-2,4	Protection sociale	482	2,1	0,9
Médecine non hospitalière	598	0,2	-0,2	Assurances	289	1,1	1,3
				Services financiers	38	2,4	2,7
				Autres services	124	0,3	0,3

Champ, source, notes de lecture, précisions sur les données en bas de chaque tableau ou graphique

1. Les pondérations de l'indice sont calculées chaque année à partir de la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale.

2. Évolution de l'indice de décembre 2016 par rapport à l'indice de décembre 2015.

Note : base 100 en 2015.

Champ : France hors Mayotte, ensemble des ménages.

Source : Insee, indice des prix à la consommation.

### Quelques hausses et baisses de prix en 2016

glissement annuel de déc. à déc. en %

Hausses	16/15	Baisses	16/15
Combustibles liquides	+ 14,1	Matériel de téléphonie et de télécopie	- 9,7
Légumes frais, hors pommes de terre et autres tubercules	+ 11,7	Appareils d'enregistrement et de reproduction du son et de l'image	- 6,0
Gazole	+ 8,7	Ordinateurs personnels	- 5,4
Poissons frais	+ 6,5	Supports d'enregistrement	- 5,3
Service de téléphonie mobile	+ 6,2	Jeux et passe-temps	- 5,1
Services d'expédition de courrier	+ 5,2	Pneumatiques	- 4,9
Journaux	+ 5,0	Farines et autres céréales	- 4,4
Poissons et fruits de mer	+ 4,5	Appareils de transformation d'aliments	- 3,9
Centres de vacances, camping, auberges de jeunesse	+ 4,2	Produits pharmaceutiques	- 3,0
Transport aérien intérieur de passagers	+ 3,9	Appareils de cuisson	- 2,9

Note : évolution de l'indice de décembre 2016 par rapport à l'indice de décembre 2015.

Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Des tableaux concernant la France y compris les DOM sauf indication contraire

### Évolution de l'indice des prix à la consommation de 1990 à 2016

par rapport à l'année précédente en %



Note : la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation est l'évolution de l'indice moyen annuel. L'indice est la moyenne arithmétique des 12 indices mensuels.

Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Des graphiques d'illustration

### Évolution des indices des prix à la consommation harmonisés dans la zone euro et dans l'UE en 2016

glissement annuel de déc. à déc. en %

	16/15	16/15	
Allemagne	1,7	Lettonie	2,1
Autriche	1,6	Lituanie	2,0
Belgique	2,2	Luxembourg	1,6
Chypre	0,1	Malte	1,0
Espagne	1,4	Pays-Bas	0,7
Estonie	2,4	Portugal	0,9
Finlande	1,1	Slovaquie	0,2
<b>France</b>	<b>0,8</b>	Slovénie	0,6
Grèce	0,3	<b>Zone euro</b>	<b>1,1</b>
Irlande	-0,2	<b>UE</b>	<b>1,2</b>
Italie	0,5		

Note : évolution de l'indice de décembre 2016 par rapport à l'indice de décembre 2015.

Source : Eurostat (extraction du 8 juin 2017).

Des données de cadrage européennes ou mondiales